



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

207^e réunion extraordinaire tenue le 27 janvier 2026

Certifié le 24 mars 2026

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....	3
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	4
3.	Déclaration d'intérêts	4
4.	Études, formation et réussite	4
4.1.	Avenant I modifiant le Protocole d'entente et l'Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Maîtrise en gestion de projet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en collaboration avec la Guizhou University (GZU).....	4
4.2.	Protocole d'entente et Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en collaboration avec la Tianjin University of Technology (TUT)	5
5.	Secrétariat général.....	6
5.1.	Intérim au poste de Vice-rectorat aux affaires administratives et aux ressources	6
6.	Levée de la réunion	7

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-septième (207^e) réunion extraordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 27 janvier 2026 à 9h30 au local H7-1190 et en visioconférence.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Sont présents :

BOILY, Christine	Membre socioéconomique et vice-présidente
DE SA, Chantale	Membre socioéconomique
DIALLO, Sadou	Étudiant
FARINAS, Marie-Isabelle	Professeure
FRAGOSO, Elizabeth	Membre socioéconomique
GRAVEL, Marie-Ève	Représentante des collèges de la région et présidente d'assemblée
LAFRANCE, Simon	Représentant des diplômés
MICHAUD, Caroline	Membre socioéconomique
ROBERGE, Michel	Chargé de cours
SAMSON, Ghislain	Recteur

Sont absents :

GIROUX, Patrick	Professeur
MORIN, Vincent	Professeur

Observateurs :

AUDET, Marie-France	Directrice des communications et des relations publiques par intérim
BOUCHARD, Luigi	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation
DESJARDINS, Patrick	Coordonnateur
GAUTHIER, Claudia	Secrétaire du Module en enseignement secondaire et professionnel et des Programmes d'études en éducation physique
HÉBERT, Étienne	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite
MARTIN, Michèle	Conseillère en autochtonie
PEDNEAULT, Pierre-Olivier	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Emily

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente d'assemblée déclare la réunion ouverte.

Le recteur remercie les personnes ayant participé à la formation sur la gouvernance tenue la veille et informe les membres que d'autres activités de formation continue sont à venir.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est faite.

4. Études, formation et réussite

4.1. Avenant I modifiant le Protocole d'entente et l'Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Maîtrise en gestion de projet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en collaboration avec la Guizhou University (GZU)

Guylaine Boivin, directrice du Bureau de l'international (BDI), et Marie-Anne Blackburn, ajointe au BDI, se joignent à la rencontre.

Marie-Anne Blackburn commence en remerciant les membres de leur présence et précise que les particularités de l'organisation de la société et des instances en Chine justifient cette rencontre extraordinaire afin de rendre une décision avant le 30 janvier 2026.

Guylaine Boivin présente ensuite les modifications proposées, dont la principale concerne l'augmentation du quota annuel de recrutement, qui passerait de 110 à 135 personnes étudiantes. Ce changement est d'ailleurs en adéquation avec des commentaires formulés par le corps professoral au sujet de la taille des groupes. En effet, le nouveau quota permettrait dorénavant la formation de trois groupes d'environ 45 personnes étudiantes, facilitant ainsi le suivi académique.

La résolution ci-après est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-13716

Avenant I modifiant le Protocole d'entente et l'Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Maîtrise en gestion de projet (3249) de l'UQAC en collaboration avec la Guizhou University (GZU)

ATTENDU le Règlement général 3 de l'Université du Québec « Les études de cycles supérieurs »;

ATTENDU la Procédure relative à la délocalisation de programmes d'enseignement de l'UQAC à l'étranger;

ATTENDU que l'UQAC collabore depuis 2002 avec la Guizhou University (GZU) en délocalisant son programme de Maîtrise en gestion de projet (3249) à la GZU en Chine;

ATTENDU la nécessité d'apporter des modifications au protocole d'entente et à l'entente complémentaire;

ATTENDU la recommandation du recteur;

Sur proposition de Sadou Diallo, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

- D' autoriser la négociation et la signature par les signataires autorisés en vertu de la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats de l'Avenant I modifiant le Protocole d'entente et l'Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Maîtrise en gestion de projet de l'UQAC en collaboration avec la Guizhou University (GZU);
- D' autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature dudit avenant.

4.2. Protocole d'entente et Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en collaboration avec la Tianjin University of Technology (TUT)

Relativement à ce partenariat, les représentantes du BDI informent les membres que les critères d'analyse pour l'accréditation des programmes conjoints internationaux seront révisés en 2026 par le ministère chinois de l'éducation. Par souci de prudence et compte tenu de l'échéance du 30 janvier 2026, il a été décidé de procéder immédiatement au renouvellement des ententes. Elles font état des changements, qui sont relativement mineurs compte tenu du court délai de négociation. Dans tous les cas, il sera possible de s'adapter aux changements dans un deuxième temps.

Un membre s'enquiert des enjeux liés à la sécurité nationale.

La directrice du BDI confirme que l'ensemble des partenariats de l'UQAC ont fait l'objet d'une vérification avec le conseiller à la sécurité de la recherche de l'Université du Québec et qu'aucun des partenaires concernés ne figure sur les listes à risque du gouvernement du Canada.

Guylaine Boivin et Marie-Anne Blackburn quittent la séance et la résolution suivante est prise :

RÉSOLUTION CAD-13717

Protocole d'entente et entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) de l'UQAC en collaboration avec la Tianjin University of Technology (TUT)

ATTENDU le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;

ATTENDU la Procédure relative à la délocalisation de programmes d'enseignement de l'UQAC à l'étranger;

ATTENDU que l'UQAC collabore depuis 2005 avec la Tianjin University of Technology (TUT) en délocalisant son programme de Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) à la TUT en Chine;

ATTENDU la nécessité de renouveler l'entente et de la mettre à jour;

ATTENDU la recommandation du recteur;

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser la négociation et la signature par les signataires autorisés en vertu de la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats du Protocole d'entente et de l'Entente complémentaire portant sur le programme délocalisé de Baccalauréat en informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires (6710) de l'UQAC en collaboration avec la Tianjin University of Technology (TUT);
- D'** autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature dudit avenant.

5. Secrétariat général

5.1. Intérim au poste de Vice-rectorat aux affaires administratives et aux ressources

La secrétaire générale rappelle que Marie-Karlynn Laflamme, vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources (VRAAR) par intérim, a annoncé sa candidature pour le Parti québécois dans la circonscription de Chicoutimi. À la suite du déclenchement de l'élection partielle le 20 janvier 2026, cette dernière a ainsi quitté ses fonctions de vice-rectrice à cette même date. Dans l'attente de la conclusion du processus de dotation du poste (dont une entrée en fonction est envisagée au cours de l'été 2026), il est proposé de confier l'intérim à Ghislain Samson, recteur.

Le recteur précise que, parallèlement, les cadres du VRAAR ont été invités à se joindre à la Régie du rectorat afin d'assurer la continuité administrative. Il mentionne également que Marie-Karlynn Laflamme est présentement en congé sans solde et que c'est son poste de directrice des communications et des relations publiques qui lui est réservé (et non celui de VRAAR).

RÉSOLUTION CAD-13718

Nomination de Ghislain Samson à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim

- ATTENDU** l'article 39 de la Loi sur l'Université du Québec relatif à la nomination des vice-recteurs;
- ATTENDU** l'annonce de Marie-Karlynn Laflamme faite en date du 23 octobre 2025 à l'effet de se porter candidate pour le Parti québécois dans la circonscription de Chicoutimi;
- ATTENDU** qu'à la suite de l'annonce faite par le gouvernement du Québec le 20 janvier 2026 relativement au déclenchement d'une élection partielle dans la circonscription de Chicoutimi, Marie-Karlynn Laflamme a quitté ses fonctions de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources par intérim à cette même date;
- ATTENDU** que le processus de dotation pour le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources est en cours;
- ATTENDU** la recommandation de la secrétaire générale;

Sur proposition de Sadou Diallo, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

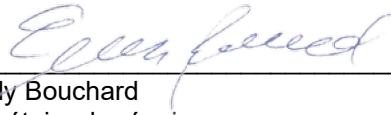
DE nommer Ghislain Samson à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources rétroactivement du 20 janvier 2026, et ce, jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

6. Levée de la réunion

Sur proposition de Christine Boily, la réunion est levée à 10h.



Marie-Ève Gravel
Présidente



Emily Bouchard
Secrétaire de réunion